

DOROTA ŚLIWA
Lublin

LA METONYMIE DANS LA FORMATION DES MOTS LES NOMS D'OBJETS USUELS

Les usagers recherchent continuellement à rendre leur langage de plus en plus précis et nuancé, notamment quand ils effectuent une dénomination d'une propriété de l'objet extralinguistique. Elle se fait par deux voies: celle qui est tracée par les tropes (la métaphore et la métonymie le plus souvent) et celle qui est tracée par la formation des mots (la dérivation et la composition).

La métaphore et la métonymie affectent la désignation (ou la référence) sans modifier la forme du signe tandis que la dérivation et la composition affectent la forme sans modifier la désignation. Si l'on applique le critère de rapport de sens entre les entités désignées par les tropes et les mots construits, on s'aperçoit que le transfert métonymique se rapproche de la formation des mots par le principe de contiguïté, lequel à son tour sépare la métonymie de la métaphore.

Dans la métonymie et la formation des mots se rencontrent donc deux procédés de la néologie lexicale dénommant une propriété de l'objet extralinguistique, et ils ont pour commun le principe de contiguïté.

Observons d'abord quelques rapports de sens détectés par le mot *café* en français, que nous illustrerons ensuite par d'autres exemples. Le mot *café* en français est polysémique: il signifie /le grain/, et par métonymie /boisson/, et ensuite /local où l'on boit cette boisson/.

La même relation significative, relation d'origine: /boisson extraite de cette graine/ – /graine/ peut être exprimée par une relation métonymique entre deux signes identiques (*thé*, en polonais *kawa*, *herbata*) ou par une relation dérivationnelle entre un composé (*boisson à l'orange*; *napój pomarańczowy*) et sa base (*orange*; *pomarańcza*).

De même, la relation significative suivante, relation de localisation: /boisson/ – /lieu de la consommation de cette boisson/ peut être exprimée par la métonymie (*café*) ou par la relation dérivationnelle entre un dérivé (*kawiarnia*, *herbaciarnia*) ou un composé (*salon de thé*) et sa base (*kawa*, *herbata*, *thé*).

Ces quelques exemples nous ont fait entrevoir les points communs et les divergences entre la métonymie et la formation des mots dans la dénomination d'une propriété. Les questions surgissent alors: En quoi consistent ces divergences? Comment articuler la spécificité de chacun de ces deux procédés de la dénomination d'une propriété? Où sont situés les points communs entre la métonymie et la formation des mots? Où se place la métonymie dans la formation des mots? Qu'est-ce qui sépare le mot *kawiarnia* (le café) du mot *jadalnia* (la salle à manger – les meubles de la salle à manger). Peut-on parler d'une spécificité de la métonymie dans la formation des mots par rapport à la métonymie des mots simples (*café* – *kawiarnia* – *jadalnia*)? Y a-t-il des relations métonymiques spécifiques pour les mots contruits? Existe-t-il des liens entre la forme du mot et le type de transfert?

Autant de questions auxquelles cet article se veut être une réponse. Les réponses à ces questions se répartissent en deux parties: dans la première partie sera présentée la métonymie et la formation des mots, dans la deuxième partie – la métonymie dans la formation des mots.

1. LA MÉTONYMIE ET LA FORMATION DES MOTS

Deux principes sémantiques rapprochent la métonymie et la formation de mots: contiguïté et focalisation.

1.1. Contiguïté

Le premier à avancer la contiguïté comme principe de glissement métonymique est R. JAKOBSON (1956) qui avait observé les aphaques employer un terme à la place d'un autre. Il a remarqué qu'il existe un lien entre un terme employé et le référent visé. Par exemple, pour dénommer la couleur noire, l'aphaque parle du deuil qui est une circonstance dans laquelle il est question du noir¹. Le principe de contiguïté a été repris par d'autres linguistes

¹ L'auteur énumère ensuite plusieurs contextes dans lesquels on constate une contiguïté devenant la base du fonctionnement métonymique d'un terme.

cherchant à systématiser les faits métonymiques (R. MARTIN 1985, M. BONHOMME 1987, G. KLEIBER 1990, 1992). L'examen de leurs études fait voir qu'il y a deux niveaux sur lesquels est située la contiguïté: niveau référentiel (désignatif) et niveau prédicatif.

La contiguïté implique deux éléments formant un tout. La question fondamentale pour étudier la contiguïté au niveau référentiel concerne donc un ensemble conceptuel. Il s'agit là, *grosso modo*, d'une scène conceptuelle comprenant une ou plusieurs entités conceptuelles et à partir de laquelle est interprétée une unité linguistique². Les entités conceptuelles sont des reflets cognitifs des objets extralinguistiques caractérisés par les propriétés inhérentes (composantes d'une entité) ou par les propriétés relationnelles (relations entre les entités conceptuelles d'une scène donnée).

En observant le niveau sémantico-référentiel, G. KLEIBER (1992) attire l'attention sur la différence qui existe entre:

1. *Paul est bronzé*
2. *Alain Prost perd de l'huile*

Dans le premier cas, c'est la peau de Paul qui est désignée, dans le second – le moteur de la voiture d'Alain Prost. La relation *peau* – *Paul*, *huile* – *moteur*, *moteur* – *voiture* est une relation de partie-tout définissant la synecdoque, tandis que la relation *voiture* – *Alain Prost* est une relation de contiguïté caractéristique pour la métonymie. Il en résulte que le principe de contiguïté est réservé par l'auteur au rapport entre les entités conceptuelles autonomes.

Nous pouvons subdiviser la relation partie-tout en:

- (a) partie inaliénable (*peau*) – tout (*personne*), illustrée dans l'énoncé 1(i) *Paul est bronzé*,
- (b) partie aliénable (*idées d'un auteur inscrites dans une œuvre*) – tout (*auteur*), illustrée dans l'exemple 1(ii) *Françoise Sagan est sur l'étagère de gauche*.

En adoptant le critère de l'autonomie conceptuelle, G. KLEIBER précise que seule la relation partie inaliénable-tout est la base de la synecdoque qu'il qualifie de métonymie intégrée³. La relation de contiguïté, quant à elle, s'établit entre deux entités conceptuelles dans une situation d'énonciation:

- 2 (i) *Alain Prost perd de l'huile*. (voiture – propriétaire)

² Cf. domaines notionnels de E. F. KITTAY (1987), domaines cognitifs de R. W. LANGACKER (1995).

³ Elle est formulée sommairement: «Certaines caractéristiques de certaines parties peuvent caractériser le tout» (G. KLEIBER 1992:112).

2 (ii) *L'omelette est parti(e) sans payer.* (restaurant – client)

Dans le 2(i), la relation de contiguïté est plus ou moins fixe (le propriétaire possède la voiture), dans le 2(ii) cette relation est plutôt ponctuelle (une personne a commandé et consommé une omelette). Notons ici que les faits métonymiques apparaissent dans la majorité de cas dans la relation de contiguïté situationnelle fixe, tandis que les métonymies de type 2(ii) sont constatées occasionnellement.

Dans son approche cognitive de la métonymie, R. LANGACKER (1995:131-140)⁴ ne fait pas la distinction entre partie-tout, contrairement à ce qu'avait constaté G. KLEIBER (1992:113), limitant sa conception de métonymie au phénomène synecdochique. La métonymie, placée dans un domaine conceptuel qui est un ensemble d'éléments auquel le point de référence ouvre un accès (1995:138), est étudiée dans un problème plus vaste de la zone active (éléments qui participent réellement à une relation exprimée par le verbe) et du profil (élément désigné par une expression nominale qui reçoit une fonction de sujet ou de complément par rapport au verbe):

3. *Je suis dans l'annuaire.*

4. *Cette voiture ne sait pas où elle va.*

Dans le premier exemple la zone active de «moi» est la représentation graphique du nom de la personne. L'expression nominale du profil *je* reçoit la fonction de sujet dans l'énoncé (3) *Je suis dans l'annuaire*. La zone active dans l'exemple (4) est la personne évoquée par le verbe *savoir*, tandis que le profil ouvrant l'accès au domaine est la voiture, désignée par l'expression *voiture* devenue sujet du verbe *savoir*.

Les deux exemples illustrent une disjonction entre la zone active et le profil, laquelle disjonction définit la métonymie. Le profil mis en relief devient le point à partir duquel est établi le contact mental avec la zone active de l'objet référé. Le principe de contiguïté est remplacé dans l'approche cognitive par l'expression «contact mental» entre le profil et la zone active de l'objet référé.

R. LANGACKER ne cherche pas à entreprendre une typologie systématique de rapports métonymiques. Il présente la métonymie dans son aspect fonctionnel en exposant les stratégies de la mise en relief cognitive que nous reprendrons lors de l'étude de la focalisation.

⁴ L'ouvrage présente la réflexion récente de l'auteur, présentée déjà en 1984 et 1993.

La typologie des métonymies est établie à un autre niveau, celui où les lexèmes désignant les éléments contigus sont reliés par les prédicats. R. JAKOBSON (1956), précurseur de cette analyse, l'avait expliqué sur l'exemple de *garçon (bachelor)*: *le garçon est un homme non marié*. Les deux termes, *garçon* et *homme non marié* désignent des éléments conceptuels contigus (contiguïté sémantique) et sont reliés par prédicat. En constatant que le *garçon* devient le thème de l'énoncé descriptif (contrairement à l'énoncé désignatif: *c'est un garçon*), JAKOBSON, sans le dire explicitement, donne des instruments métalinguistiques pour systématiser les rapports métonymiques à un autre niveau que le niveau désignatif.

R. MARTIN (1985) développe l'idée de contiguïté dans la conception de la métonymie comme celle qui «relie les arguments d'une relation du second ordre» (p. 299). Entre le sens propre du mot *garance* /plante/ et le sens métonymique /matière colorante/ il y a une relation établie par la prédication du second ordre *extraire qqc de qqc*, où /matière colorante/ et /plante/ sont les arguments respectifs du prédicat /extraire/ qui établit cette relation. Le sens métonymique devient une espèce de genre prochain sur lequel se fait la prédication du second ordre. Plus tard (1993:80), il précise que la métonymie devrait se définir au moyen de la notion de «cas profond». Il rejoint par là M. BONHOMME (1987:46) qui constate que le rapport: catégorie notionnelle – relations contiguës instaure à l'intérieur des cotopies plusieurs rôles sémantiques qu'il dénomme «cas logiques».

M. BONHOMME (1987) – sans séparer le niveau désignatif du niveau prédictif – étudie le principe métonymique dans la notion de cotopie et se situe ainsi dans l'optique tracée par JAKOBSON. Selon lui, ce qui est le propre de la métonymie, c'est le rapport de contiguïté qui ne se place ni dans le monde, ni dans la pensée, mais seulement à sa base, dans les catégorisations linguistiques du monde qui se manifestent justement à travers nos schèmes sémiotiques, à la fois syntagmatiques et infra-discursifs.

Développant les idées des structuralistes français, pour étudier les transferts métonymiques, l'auteur a introduit la notion de cotopie à l'intérieur de laquelle peut se réaliser la contiguïté métonymique. Il a élaboré cette notion en s'inspirant de la conception des «champs associatifs» de Bally ou des «champs notionnels» de Matoré. La cotopie concerne la cohérence sémantico-référentielle d'une langue donnée et délimite des ensembles sémantico-référentiels constitués d'un topos (ou d'un thème) de base. Elle se situe à deux niveaux: niveau sémantique, c'est la cotopie sémantique, et le niveau référentiel, c'est la cotopie sémiotique.

La cotopie sémiotique prend sa source au niveau logico-sémantique profond du langage, là où le «continuum mondain» commence à acquérir une schématisation linguistique. Cette cohérence logico-sémantique est donc représentée par des schèmes syntagmatiques. La métonymie est définie comme «transfert en vue d'un discours et d'une dénotation obliques des catégories sémiotiques à la fois syntagmatiques et sous-jacentes d'une cotopie.» (p. 53).

De l'examen de ces quelques conceptions de la métonymie, il résulte que la contiguïté en tant que principe métonymique n'est pas seulement d'ordre extralinguistique comme le présente G. KLEIBER mais est aussi d'ordre métalinguistique, placée sur les schémas prédicatifs ancrés dans un domaine conceptuel où on observe le glissement référentiel.

Le domaine conceptuel d'un objet constitue également un point de départ pour une approche dénominative de la formation de mots. Elle traduit la dérivation ou la composition comme la dénomination d'une propriété à l'aide des morphèmes.

En ce qui concerne les objets usuels (artefacts), le domaine conceptuel (la scène dénominative) est composé d'une entité centrale (objet) et les entités périphériques (usager, fabricant et autres entités liées au fonctionnement de l'objet). L'objet usuel est caractérisé par les propriétés relationnelles (l'objet en relation avec un autre participant de la scène) et ses propriétés inhérentes (constituant l'objet lui-même).

La dénomination d'une propriété relationnelle réalise le principe de contiguïté proprement dite:

– Les mots *kawiarnia* (le café) ou *herbaciarnia* (salon de thé) illustrent la dénomination de la /finalité/ traduite au niveau métalinguistique par le schéma prédicatif de type *boire un café, un thé dans un local*. Nous voyons ici que le lexème dénommant la boisson (*café, thé*) devient la dénomination du local (*salon*) dans lequel il est consommé.

– Le mot *aspirateur* illustre la dénomination de la propriété /mode de fonctionnement/: *appareil qui sert à nettoyer la moquette en aspirant la poussière*. La prédication *l'appareil aspire la poussière* est devenue – par glissement référentiel de l'objet (*appareil*) vers son action (*aspirer la poussière*) – la base à partir de laquelle a été formée à l'aide du suffixe *-ateur* une nouvelle unité linguistique qu'est *l'aspirateur*.

– Les mots (*gendarmerie, boulangerie; portiernia* (conciergerie)) à leur tour dénomment l'objet caractérisé par l'agent humain qui y réside ou exerce sa fonction (*gendarme, boulanger, portier*).

La dénomination d'une propriété inhérente correspond au principe partie-tout:

– La dénomination de la /matière/ articulée en langue par la proposition *Cet objet est en verre.*, en polonais formé à deux étapes: /matière/ est dénommée par l'adjectif dénominal *naczynie szklane* (ustensile en verre), et en deuxième étape par l'adjonction du suffixe *-ka* à la base adjectivale *szklan-*, ce qui donne pour résultat le dérivé *szklanka* (verre). En français la dénomination de la même propriété a été réalisée par la métonymie intégrée: *verre* qui signifie /matière/ ou /ustensile/

– La dénomination d'une autre propriété inhérente est illustrée dans les mots *żaglowiec* (voilier) et son équivalent français *voilier*, où respectivement *żagiel* et *voile* dénomment un /élément composant/ de ce navire.

1.2. Focalisation

La métonymie se rapproche de la formation des mots par d'autres motifs encore qui relèvent de la subjectivité de l'énonciateur. Elle explique le principe de la sélection d'une propriété saillante (pertinente) à partir de laquelle est caractérisé l'objet tout entier. Sur le plan de la structure prédicative, elle est traduite par la focalisation d'un élément qui devient verbalisé par la suite.

La focalisation dévoile un aspect de la métonymie que certains appellent pragmatique (M. Bonhomme) et d'autres fonctionnel (R. Langacker). M. BONHOMME (1987) qualifie la métonymie stricte d'instrument de précision dans la dénomination. R. LANGACKER (1995) explique que la métonymie permet de concilier deux facteurs, à savoir le besoin de l'exactitude et la tendance humaine de parler des choses qui sont cognitivement saillantes. L'expression métonymique permet de dénommer les choses qui sont saillantes de manière naturelle afin de faire venir à la pensée d'autres éléments. L'analyse de ces expressions a ainsi recours à la notion de focalisation des éléments au moment de l'encodage de la scène et à la concentration de l'attention sur les éléments saillants.

Les observations ci-dessus sont valables également dans la formation des mots où une propriété pertinente dans la dénomination est sélectionnée parmi d'autres, propres à un objet, et devient par la suite la base pour la construction d'une nouvelle unité linguistique. La focalisation, qui est une mise en relief d'un lexème dénommant une propriété cognitivement saillante, concerne un lexème dénommatif de la structure prédicative. Ainsi dans la dénomination de la propriété de /localisation/, comme c'est le cas de *café* /local où l'on boit le **café**/ et de *kawiarnia* (café) /lokal, gdzie pije się **kawę**/ (local où l'on

boit le café), est focalisé le même rôle sémantique, celui de patients. Dans l'exemple français, le lexème focalisé est devenu le point de départ pour l'emploi métonymique du mot *café* /boisson – local/, tandis que dans l'exemple polonais il est devenu la base dérivationnelle du mot *kawiarnia*.

Considérons quelques dénominations de bâtiments, de locaux et de réceptifs par la dérivation ou par la composition qui visualisent la focalisation de manière plus systématique.

1.2.1. Focalisation d'un rôle sémantique

Procédant par l'analyse linéaire du schéma prédicatif nous constatons que dans les dérivés en *-erie* (*gendarmerie*) en français ou en *-nia* (*portiernia*) en polonais, a été focalisé l'agent: *Le gendarme / le portier réside dans ce bâtiment /local*, sous-tendu par le schéma {AGENT – ACTION – PATIENS/RESULTAT – LIEU}.

Dans d'autres dérivés en *-erie* (*garderie, fonderie, imprimerie, sécherie*) ou en *-nia* (*jadalnia* (salle à manger), *sybialnia* (chambre à coucher)) a été focalisée l'action, illustrée par le schéma {AGENT – ACTION – PATIENS/RESULTAT – LIEU}. Dans les composés, la focalisation de l'action est accompagnée de la focalisation d'un lexème dénommant l'objet lui-même. Le lexème dénommant l'action est soit un infinitif dans les composés de type NàV (*salle à manger, chambre à coucher*), soit une nominalisation de V dans les composés de type NdeN (*salle d'opération*).

Dans les dérivés en *-erie* ou *-nia* peut être focalisé le patients/résultat: {AGENT – ACTION – PATIENS/RESULTAT – LIEU}, générant les prédications de type *bâtiment dans lequel on fait qqc*, sous-jacentes aux dérivés comme *croissanterie* ou *kawiarnia*. La même matrice s'applique aux noms de réceptifs (*réceptif dans lequel on fait qqc*) en *-ier, -ière* en français (*cendrier, saladier, sucrier; cafetière, salière, saucière, théière*) ou en *-niczka* en polonais (*popielniczka, cukierniczka, solniczka*). Le rôle de patients (ou de résultat) est focalisé dans les composés de type NàN, précédé de la focalisation du lexème dénommant le réceptif lui-même (*pot à lait, boîte à outils*) ou l'action finalisée dans les composés de type V-N (*garde-manger*).

La focalisation d'un lexème dénommant une propriété dans les composés ne se fait pas de manière systématique. Nous avons l'un à côté de l'autre les composés *boîte à outils* et *boîte à coudre*; *verre à vin* et *verre à dents*; *nécessaire à ouvrage* et *nécessaire à ongles*. La confusion, provisoire, causés par la focalisation de *coudre, dents, ongles* provient du fait que le lexème dénommant le rôle est complexe: il s'agit d'une boîte à mettre les outils

à coudre, d'un verre à rincer les dents et d'un nécessaire à mettre les outils pour nettoyer les ongles.

Dans les dénominations plus complexes, tout comme dans les dénominations plus simples, a joué la loi du moindre effort, d'après laquelle on retient le dernier élément d'une suite articulée.

1.2.2. Focalisation d'un déterminant

Un déterminant, par définition dénomme une propriété inhérente. Sur le plan linguistique, il accompagne donc un lexème dénommant une entité conceptuelle: les dérivés polonais *zieleniak* (stand) ou *brudniak* (placard ou panier) contiennent une structure prédicative sur laquelle le déterminant accompagne le lexème auquel est attribué le rôle de patients:

sprzedawać warzywa zielone na straganie (vendre les légumes vertes sur le stand)

przechowywać rzeczy brudne w koszu, szafie (mettre les vêtements sales dans un placard ou panier).

Dans la majorité des cas, ce déterminant accompagne le lexème dénommant l'objet usuel indépendamment, c'est-à-dire il n'est pas nécessaire de formuler une prédication sous-jacente comme c'était le cas de *zieleniak* et *brudniak* dénommant non pas l'objet usuel (*stand*, *placard*) mais une autre entité composant cette micro-scène dénominative. L'analyse de la dénomination de l'objet usuel caractérisé par une de ses propriétés inhérentes place la prédication à un niveau plus profond où sont étudiés les lexèmes dénommant les composantes conceptuelles de l'entités. A ce niveau il existe un nombre restreint de prédicats par rapport auxquels les arguments dénommant la /matière/ ou un /élément composant/ reçoivent un rôle sémantique.

Le lexème dénommant /matière/ prend le rôle de source dans les structures prédicatives avec le prédicat *faire un objet d'une matière* appliqué au domaine d'objets usuels. La dénomination de la matière est visible dans les dérivés *argenterie – ensemble d'ustensiles en argent* ou *szklanka* (verre) *coś jest zrobione ze szkła* (un récipient fait en verre). Le plus souvent, le mot est interprété du point de vue de l'objet: *un objet est fait de/en qqc*. Cette interprétation met en œuvre une autre structure prédicative qui du point de vue de l'usager est secondaire par rapport à l'interprétation originelle.

La focalisation d'un déterminant a pour fonction de mettre en contraste certains objets par rapport aux autres. Le contraste passe par une propriété pertinente: *argenterie – ensemble d'ustensiles en argent*, par opposition aux ustensiles en argile.

Un autre cas de figure se présente dans le domaine de produits naturels (*café, gérance*) où le produit est déjà lui-même une /matière/, donc une /propriété inhérente/. Le rôle de source est attribué au lexème dénommant une plante à partir de laquelle est extrait qqc. Dans la structure prédicative traduisant l'interprétation originelle *extraire une matière d'une plante*, le lexème dénommant la /matière/ se voit attribuer le rôle de patients:

- (a) *extraire le café du café*
- (b) *extraire un jus de l'orange.*

Dans le (a) les deux rôles sont dénommés par le même lexème (*café*), dans le (b) par les lexèmes différents, établissant ainsi une hiérarchie entre les unités lexicales: *jus – jus d'orange*.

Il existe également des dérivés dans lesquels a été focalisé /élément composant/, dénommé par le prédicat *se composer de*:

- (a) *voilier* et *żaglowiec* (voilier): *le navire se compose de voile*
- (b) *biurowiec* (immeuble institutionnel composé de bureaux): *immeuble se compose de bureaux.*

En récapitulant: étudiées au niveau profond, la métonymie et la formation des mots se rapprochent par le principe de contiguïté (d'ordre davantage référentiel) et de focalisation (d'ordre d'avantage métalinguistique). Elles se distinguent au niveau formel: la métonymie a recours à une unité linguistique autonome dont elle modifie la désignation tandis que la dérivation ou la composition forment une nouvelle unité au moyen d'autres unités significatives.

Le rapprochement de ces deux procédés de néologie lexicale au niveau conceptuel démontre qu'ils sont le reflet d'une «énonciation» mentale, préalable, sur l'objet. Dans les unités lexicales se cache, pour ainsi dire, le sujet parlant dont nous informons notamment les focalisations.

2. LA METONYMIE DANS LA FORMATION DES MOTS

Les deux principes métonymiques observés sur les mots construits peuvent se situer – possibilité que ne possèdent pas les mots simples – à deux niveaux: niveau de la base et niveau du mot construit. De ce fait, il est possible de constater que le processus métonymique de la base dérivationnelle est antérieur à la formation des mots, tandis que la métonymie du mot construit est une métonymie postérieure à la formation des mots.

Les relations métonymiques dans la métonymie antérieure à la formation des mots et les relations métonymiques postérieures à la formation des mots sont-elles les mêmes?

2.1. *La métonymie antérieure à la formation des mots*

La formation d'un mot à partir d'un sens métonymique a été étudiée par D. CORBIN et P. CORBIN (1991) dans le cadre du modèle dérivationnel associatif d'inspiration générativiste. Les auteurs remarquent que le nom de base, caractérisé par un ensemble de propriétés référentielles, subit des changements sémantiques dus au fait qu'il dénomme l'extralinguistique. Il s'agit de deux procédés de dénomination, à savoir la métonymie lexicale et la conversion intervenant avant la suffixation, illustrés par les noms en *-ier*: un *carossier* est 'celui qui fabrique les carrosses' ou 'celui qui répare les carrosses'; un *plombier* est 'celui qui s'occupe de la plomberie'. La métonymie intégrée dans le processus dérivationnel est décrite par le principe P4:

Le suffixe *-ier* sélectionne parmi les propriétés référentielles du nom de base auquel il s'applique (ce qui revient à dire dans le $r(Nb)$) des propriétés relevant de savoirs non scientifiques, mettant en jeu une connaissance pragmatique et excluant une perception sensorielle des occurrences du $r(Nb)$. Suivant les types sémantiques de Nb , le suffixe opère soit sur la globalité du $r(Nb)$, soit sur un sous-ensemble des propriétés de celui-ci, construisant alors un prototype du $r(Nb)$ (noté $p(r(Nb))$) constitué par ces propriétés. Un adjectif suffixé par *-ier* établit donc entre le nom recteur (Nr) auquel il est associé et son Nb une relation sémantique conforme à la sélection opérée.

(p. 73)

Il est complémentaire de la conversion de focalisation qui consiste à dénommer une catégorie référentielle à l'aide de l'une de ses caractéristiques, exprimées par l'adjectif de base. Elle est définie par le principe P5:

La conversion qui construit les noms en *-ier* est une conversion de focalisation ($CONVF$). Le nom résultant de la conversion de focalisation qui prend pour base des adjectifs dénominaux peut servir à dénommer l'ensemble des catégories susceptibles d'entretenir avec la (les) catégories désignée(s) par le Nb les relations spécifiées par le suffixe d'adjectif. La dénomination de ces catégories à l'aide d'un nom converti à partir de l'adjectif a pour effet de faire du prototype construit par le suffixe à partir des propriétés référentielles du Nb de l'adjectif ($p(r(Nb))$) une caractéristique saillante de ces catégories.

(p. 76)

Les deux principes sont mis en jeu dans deux chaînes dérivationnelles du mot *carrossier* données par les auteurs à la page 109:

(1) une construction du nom d'homme de métier à partir du nom de l'objet de l'activité:

(33) $X_{N - \text{suf.ier}} \text{Xier} - \text{CONVF} \text{Xier}_{N1}$
 ex.: *carrosse*_n - suf.ier *carrossier*_{A1} («en relation pragmatique avec p(r(carrosseN))») -_{CONVF} *carrossier*_{N1} («Fabricant de carrosses» (**carrossier** A.3.))

(2) une construction du nom d'homme de métier à partir du nom d'activité, où le «mnyrésult», en indice signale la dérivation sémantique de type métonymique qui mène du sens «Activité» au sens «Ensemble d'objets» résultant de l'activité:

(34) $N - \text{suf.ier} \text{Xier}_{A1 - \text{suf.ier}} + \text{Xièrerie} = \text{T.ier} \text{Xerie}_N - \text{mnyrésult}$
 $\{\text{Xerie}_N\}_{\text{mnyrésult} - \text{suf.ier}} + \text{Xerier}_{A = \text{T.erie}} \text{Xier}_{A2 - \text{CONVF}} \text{Xier}_{N2}$
 ex.: *carrosse*_N - suf.ier *carrossier*_{A1} («En relation pragmatique avec p(r(carrosse_N))») =_{T.ier} *carrosserie* («Activité en relation avec p(r(carrosse_N))») =_{T.ier} *carrosserie*_N - mnyrésult {*carrosserie*_N}_{mnyrésult} («Ensemble d'objets résultant de l'activité en relation avec p(r(carrosse_N))») - suf.ier + *carrossier*_A («En relation pragmatique avec r ({*carrosserie*_N}_{mnyrésult}))») =_{T.erie} *carrossier*_{A2} *carrossier*_{N2} («Ouvrier tôlier spécialisé dans la fabrication ou la réparation des carrosseries d'automobiles» (**carrossier**B.))

(p. 109)

Ainsi les règles sémantiques, dont la métonymie, appliquées à la base, sont à l'origine de divers sens possibles d'une base. L'exemple du nom *plomb* analysé par les auteurs à la page 113 sert d'illustration d'une base à plusieurs sens métonymiques (métal – objet en métal): d'après les sens attestés dans le GRLF, des plaques de toiture (**plomb** B.1.), un fil à plomb (B.2.), les grains qui garnissent une cartouche de chasse (B.4.a. et b.), une masse de plomb servant à lester quelque chose (B.4.c. et d.), un sceau (B.5.), une baguette de vitrail (B.6.), un fusible (B.8.), et aussi une cuvette en métal (plomb ou autre) «placée à chaque étage d'un immeuble et qui sert à l'évacuation des eaux sales» (B.7.). Ce dernier sens est le résultat d'une catachrèse ajoutée à la métonymie (cf. *fer* (*à repasser*), pour désigner un objet qui n'est plus en fer, ou *zinc*, pour désigner un comptoir de café non nécessairement en zinc). Dès lors, on peut supposer que les deux sens attestés de *plombier* proviennent l'un d'une construction à partir du sens 'métal' de la base de l'adjectif – le plombier «Ouvrier, entrepreneur qui exécute des

ouvrages en plomb» est quelqu'un qui travaille le métal appelé *plomb* – l'autre d'une construction à partir d'un sens métonymique et catachrétique, non attesté mais facilement restructurable étant donné le SA 'cuvette' et la diversité des classes référentielles désignées par *plomb...*

Une telle intégration de la métonymie dans la formation des mots comme un des sens prédictibles de la base est cohérente avec la conception du modèle dérivationnel associatif. La métonymie a été prise en considération au moment où il était nécessaire d'expliquer la complexité sémantique de la base dérivationnelle et l'apparition des unités lexicales polysémiques (*plombier, carrossier*). Envisagée comme un cas de dérivation sémantique indépendante, elle est source de la synonymie référentielle des dérivés (cf. les exemples en *-ier, -erie*).

Toutefois, un cadre théorique présentant la formation des mots comme inventaire de formes à combiner et à remplir d'un sens rend la description de la métonymie de la base lourde et en définitive peu explicative. Plus adéquate semble être la conception de la base comme lexème dénominatif, c'est-à-dire celui qui est employé en situation dénominative pour désigner une entité ou une composante conceptuelle. Ce lexème est une unité prise de l'inventaire de la langue et elle-même peut avoir un statut différent (métonymie, métaphore et autres) qui est préalable à l'absorption dans un mot polymorphique. En ce sens, la métonymie est considérée comme catachrèse, c'est-à-dire cessant d'être une figure, elle devient un lexème dénominatif original, un signe nouveau sur un référent qui lui préexiste (cf. M. BONHOMME 1987:274), tel qu'il a été présenté dans les mots *kawiarnia* ou *plombier*.

Il existe aussi des métonymies vives (discursives) qui ont gardé leur statut de figure, c'est-à-dire au lexème dénominatif a été attribuée en situation dénominative une référence nouvelle dictée par le présupposé ou la pertinence. Ces métonymies sont rencontrées par exemple dans les composés de type V-N: *cache-cœur* et *cache misère*.

Le dictionnaire GR définit *cache-cœur* comme 'petite pièce de l'habillement féminin, portée croisée sur la poitrine'. La paraphrase dérivationnelle *petite pièce de l'habillement féminin qui cache le cœur* fait voir que le lexème *cœur* est employé métonymiquement, en remplaçant le lexème *poitrine*. Entre *cœur* et *poitrine* il y a la relation d'inclusion ou de localisation relevant du rapport: partie-tout déterminant la métonymie intégrée.

Le mot *cache-misère* est défini par GR comme 'vêtement de bonne apparence sous lequel on dissimule des habits ou du linge usagés'. La paraphrase dérivationnelle *vêtement qui cache la misère* diffère alors de la définition lexicographique. La relation *misère* – *habits ou linge usagés* est plus difficile

à saisir. Nous avons alors recours à un raisonnement d'ordre plutôt pragmatique du genre 'des habits ou du linge qui signalent une misère'. La base dérivationnelle métonymique illustre ici le principe de contiguïté «ponctuelle», analysée dans l'exemple *L'omelette est parti(e) sans payer la note*.

Nous avons noté un dérivé en polonais qui, de premier abord, semble être construit sur une base métonymique de type partie-tout. Il s'agit du mot *kostnica* (ossuaire), *miejsce, w które składa się kości* (lieu où l'on dépose les os d'un défunt) se prête à deux interprétations: suivant l'hypothèse où le mot a été créé effectivement sur le lexème *kości* (os), par exemple lors des épidémies de la peste, ou la seconde interprétation – sur la métonymie qui devient un euphémisme dissimulant la dénotation directe (*zwłoki, nieboszczyk* (défunt)) pouvant provoquer des réactions non souhaitées. Cet exemple signale une difficulté méthodologique dans l'analyse «génétique» du dérivé quand la date de la création du mot n'est pas fixée.

Pour conclure ce chapitre, constatons que la métonymie antérieure à la formation des mots concerne la base dérivationnelle: au moment de la désignation de l'entité (ou une de ses composantes) à dénommer, le lexème dénomminatif se voit activer par l'énonciateur soit son sens référentiel habituel, soit son sens métonymique créé instantanément. Autrement dit, le lexème dénomminatif – signe linguistique en discours, «emprisonné» dans la structure morphologique du mot – est soumis aux mêmes principes métonymiques que tout autre signe linguistique autonome. La métonymie de la base dérivationnelle n'est donc pas seulement quelque chose de statique mais elle résulte aussi d'un processus significatif antérieur à la formation des mots.

2.2. La métonymie postérieure à la formation des mots

La dénomination d'une propriété dérivation ou par composition devient à son tour une unité de langue dénotant l'objet dans sa totalité. Cette nouvelle unité significative est également soumise à des glissements métonymiques de sens. Cependant, la spécificité de ces mots, par rapport aux mots simples, est que la structure métonymique peut dicter les relations métonymiques, liées souvent à la forme du mot.

M. BONHOMME (1987:278-279) étudie les compositions du type V+N avec le verbe *vider* ou *porter*, très productives en français. D'après lui, les matrices VIDE + X, PORTE + X sont des matrices métonymiques. Par exemple, le mot *vide-ordures* est créé selon le modèle qui possède déjà une structure métonymique actancielle pour dénoter tout appareil d'évacuation. On pourrait répéter après l'auteur que ces matrices constituent des structures permanentes

de lexicalisations métonymiques mais est-ce totalement vrai? D'une certaine manière l'auteur a raison car la dénotation du composé ne correspond pas à un actant de la structure morphologique mais à un autre. Cependant, il s'agit plutôt de la focalisation des deux éléments de la structure prédicative dénommant la /finalité/ de l'appareil en question: *l'appareil qui sert à **vider** (évacuer) les ordures*. Bien évidemment, tout composé ou dérivé est «métonymique» dans le sens de la sélection d'une propriété inscrite dans la forme qui par la suite dénote l'objet tout entier. Remarquons toutefois qu'entre le mot *vide-ordures* et *gouvernement* il y a une différence.

Le mot *vide-ordures* a, certes, un actant (*ordures*) qui suggère la dénotation /ordures/, pourtant tout sujet parlant – connaissant le mécanisme de la composition – aurait pensé à un objet qui remplit la fonction signalée par la forme du mot. La situation est toute autre dans le dérivé *gouvernement* dont le suffixe signale l'action de gouverner. D'après les règles dérivationnelles on aurait reconstruit /l'action de gouverner/ et ainsi nous aurions une dénotation parallèle, c'est-à-dire un objet est dénoté par une de ses propriétés. Or, la dénotation est bouleversée à un autre niveau, celui de la signification du suffixe: il ne renvoie pas à /action/ mais à /agent/ et c'est là que se situe le glissement référentiel propre à la métonymie postérieure à la formation des mots.

Dans son modèle dérivationnel d'inspiration générativiste, D. CORBIN (1987:226-229) explique ce glissement référentiel par l'application d'une règle sémantique mineure à un mot construit. D'après elle, cette spécification sémantique fait partie des changements de sens réguliers, décrits par la rhétorique classique.

R. MARTIN (1985:303) en étudiant les substantifs d'action (dans la majorité de cas les dérivés dits *nomina actions*) constate que le genre prochain définissant le sens métonymique désigne l'un quelconque des «cas profonds» de la relation verbale: l'agent, l'objet, le résultat, le moyen, le lieu, etc. M. BONHOMME parle de la métonymie actancielle (celle qui est créée à partir du prédicat) et indique deux directions de transfert métonymique: a) vers l'agent à partir de l'action ou de l'instrument ('dynamisation de la source') et b) vers le résultat – produit ou état – de l'action ('dynamisation de l'efference').

Observons quelques mécanismes métonymiques postérieurs à une suffixation propre aux noms d'action (*-ement, -age, -ation, -ure* en français et *-acja, -nie* en polonais) et aux noms d'agent (*-eur, -euse* en français, *-acz, -aczka* en polonais).

2.2.1. Les noms d'action

Les suffixes qui ont le sens d'action ne renvoient plus à l'action mais à un des rôles sémantiques instancié par un lexème dénomiatif (argument).

a) {AGENT – ACTION – PATIENS/RESULTAT}

Les noms d'action dénotent le plus souvent un agent collectif: *gouvernement – l'ensemble de personnes qui gouvernent*. Le même glissement du sens est constaté dans les mots comme *administration, délégation, rédaction*. L'agent singulier peut être désigné dans le cas où il est instancié par un /non humain/ comme le prouve le dérivé *couronnement*, construit sur le sens figuré du verbe *couronner* ('achever en complétant') paraphrasé par *ce qui couronne un édifice*.

b) {AGENT – ACTION – PATIENS/RESULTAT}

La référence au patients ou résultat est la plus représentative pour la métonymie du suffixe d'action⁵. Elle concerne notamment le suffixe *-age* (le vocabulaire relevant souvent du domaine industriel) mais aussi *-ation*. En polonais le sens de patients ou de résultat est observé le plus souvent sur le suffixe *-(y/i)cie*.

c) {AGENT – ACTION – PATIENS/RESULTAT – INSTRUMENT}

Il existe également un certain nombre de formations où le sens du suffixe d'action réfère à l'instrument: *illumination, signalisation, climatisation, décoration, isolation, séparation, revêtement, parement, éclairage, chauffage, couverture; oświetlenie* (illumination), *połanie* (couverture du lit), *wiązanie* (ce qui sert à lier qqc), *dekoracja* (décoration), *izolacja* (isolation). Ils ont pour commun la paraphrase de type: *ce qui sert à illuminer la rue* ou encore la structure prédicative *illuminer la rue avec qqc* où le rôle d'instrument en français est introduit par la préposition *avec*. Une interprétation agentive est aussi possible: *qqc illumine la rue*. Elle s'explique par le changement de la perspective de la dénomination à partir de l'objet. Sur ce plan, l'opposition action/instrument est analogue à l'opposition agent/instrument pour les noms avec les suffixes agentivaux.

⁵ Cf. J. DUBOIS (1971), D. CORBIN (1987), R. GRZEGORCZYKOWA (1988).

d) {AGENT – ACTION – (PATIENS/RESULTAT) – LIEU}

Ce glissement référentiel n'est pas rare. Il en témoigne un néologisme enfantin (1990): mon petit neveu, qui avait alors quatre ans, a voulu ranger une cassette dans sa boîte et comme il ne l'avait pas à portée de main, il m'a demandé: *daj mi to schowanie* (donne-moi ce rangement). J'ai été surprise devant une telle formation: nom d'action pour dénommer une boîte, mais j'ai compris que ce qui l'intéressait avant tout c'était l'action, une visée pragmatique: ranger la cassette dans cette boîte. Cette dénomination de l'action finalisée était pour ainsi dire synthétisant les entités concernées: la cassette (PATIENS) et la boîte (LIEU).

Plusieurs locaux ou bâtiments sont dénotés par les dérivés construits sur la dénomination de l'action qui décrit l'usage de ces artefacts: *garage; habitation, facturation*. Ce glissement métonymique n'est pas isolé: il est également observé en polonais, sur la formation analogue à *habitation, mieszkanie* (appartement), et autres *opakowanie* (emballage), *pomieszczenie* (pièce, local).

Les métonymies postérieures à la formation de noms d'action opèrent sur des structures prédicatives simples, organisées par un prédicat et les arguments qui instancient différents rôles sémantiques. Les différents mots (noms d'agent, de patients/résultat, de locaux) que nous venons d'analyser ont en commun d'être construits sur la dénomination d'une propriété, l'action, non seulement par le prédicat, mais aussi par le suffixe qui synthétise toute la structure.

2.2.2. Les noms d'agent

Constatons d'abord que la fameuse opposition ou la double interprétation /agent – instrument/, comme dans le mot *moissonneuse* n'est pas un transfert métonymique. Il s'agit là d'un changement de perspective lors de la dénomination de la /finalité/⁶: à partir non de l'usager (*L'homme moissonne le blé avec la machine*) mais à partir de l'objet: (*la machine moissonne le blé*), ce qui explique l'apparition de la forme en *-eur*.

On peut parler par contre du transfert métonymique dans les noms d'agent en *-eur* (en français) ou en *-iec* (en polonais), interprétés comme ceux qui localisent une action finalisée. Il s'agit des noms de sièges (*causeuse, chauffeuse, dormeuse (vieilli), boudeuse; leniwiec* (fauteuil très confortable, dans lequel on fainéante)) ou de tables (*coiffeuse, travailleuse*). Les paraphrases

⁶ La scène dénomminative du concept d'objet usuel se compose de plusieurs participants, dont l'usager ou le fabricant. Elle a été présentée dans D. ŚLIWA (1994).

dérivationnelles de ces dérivés se composent des deux prédications liées par la dénomination des deux propriétés: finalité liée aux propriétés inhérentes de l'objet (*siège est un meuble pour s'asseoir; table est un meuble pour mettre qqc sur*), et finalité liée à l'intention de l'utilisateur (*s'asseoir pour/et causer, se chauffer, dormir, boudier, fainéanter; mettre qqc sur la table pour/et se coiffer, travailler*). Le prédicat *causer, se coiffer* dénommant la deuxième finalité est focalisé sur le schéma prédicatif complexe:

on s'assoit sur une chaise et on cause

on se met auprès d'une table et on se coiffe

La focalisation est accompagnée d'un transfert métonymique du suffixe agentif désignant l'agent humain vers le lexème dénommant le meuble, recevant le rôle de lieu par rapport au premier prédicat, transposé vers la position d'agent du second prédicat:

AGENT – ACTION – PATIENS/RESULTAT – LIEU } et/pour { **AGENT – ACTION – PATIENS/RESULTAT** }

(On s'assoit sur) une chaise (et on) cause.

(On se met auprès d') une table (et on) se coiffe.

On observe ici que la suffixation s'opère sur la dernière prédication disjointe de la première, tout en gardant son suffixe agentif. On obtient ainsi l'effet d'animation des objets à qui on applique la prédication sur la finalité intentionnelle de l'utilisateur ou sur une activité caractéristique de l'utilisateur; cet effet est le plus souvent constaté pour les meubles comme le confirme un néologisme polonais *°stuchaczka* ('auditrice') qui est une formation familiale pour désigner un confessionnal, mais aussi pour le vêtement (*liseuse*), pour les chaussures (*trotteuse*).

Ce transfert n'est pas cependant réservé aux seuls dérivés suffixaux. Il y a d'autres noms métonymiques de meubles à qui nous pouvons appliquer la même analyse dérivationnelle: *secrétaire* (agent/meuble) – *secrétariat* /local/ *bureau* (matière/meuble) – *bureau* /local/.

2.2.3. Nous avons également relevé des dérivés à qui a été attribué un sens métonymique à partir d'un autre sens métonymique existant déjà. Regardons deux formations analogues en français et en polonais: *conservation, rédaction; konserwacja, redakcja* qui au départ signifient /action/: *conservation d'une machine, rédaction d'un article de presse*, puis par métonymie /ensemble de personnes/: *ensemble de personnes qui conservent les machines, qui rédigent des articles de presse*. La dénomination de l'agent collectif par l'action qui le caractérise à l'aide d'un suffixe d'action fonctionne à côté de la dénomination de l'agent singulier au moyen d'un suffixe d'agent: *conser-*

vateur, rédacteur; konserwator, redaktor. Les noms d'action métonymiques ont servi par la suite de dénomination de local où l'agent collectif exerce son métier: *local où travaillent les conservateurs, les rédacteurs*. Les noms d'action sont ainsi devenus doublement métonymiques, liés par un enchaînement de relation: action-agent-lieu.

Un autre transfert métonymique possible: *sypialnia* (chambre à coucher) – *pièce où on dort*, deuxième glissement à partir du sens locatif – *ensemble de meubles prévus pour cette pièce*. De même en français.

Ces glissements référentiels confirment la position selon laquelle un mot polymorphique fonctionne indépendamment de sa structure morphologique traduisant la dénomination d'une entité conceptuelle. Un dérivé ou un composé est un nouveau signe linguistique, soumis aux mêmes principes sémantiques que tout autre signe.

3. POUR EN REVENIR A LA TYPOLOGIE DES TRANSFERTS METONYMIQUES

Plusieurs tentatives de classement de transferts métonymiques en particulier dans les métonymies substantives, ont déjà été notées.

En adoptant le critère de rôles sémantiques, R. MARTIN (1985) par exemple, propose une esquisse d'une typologie sémantico-logique des métonymies substantives où il distingue:

a) à l'intérieur des substantifs autres que les substantifs d'action et de qualité

- relations de type localisant, rendues par les prédicats *se trouver, contenir* et leurs synonymes (*gendarmerie, gouttière*),
- relation de type causal, traduite par *causer, produire, provoquer*, etc. (*guillotine*);

b) à l'intérieur des substantifs d'action, les relations verbales que sont les «cas profonds»: agent (*guet*), objet (*grillade*), résultat (*groupement*), instrument ou moyen (*garantie*), conséquence (*grignotement*), lieu (*garage*), durée (*gérance*);

c) à l'intérieur des substantifs de qualité la relation s'établit entre une propriété et ce qui la possède (*galanterie*).

M. BONHOMME les qualifie explicitement de métonymies actanciennes. R. LANGACKER avance des critères cognitifs en parlant de l'opposition /visible/ – /non visible/ et autres.

L'examen détaillé de la métonymie des mots simples et des mots polymorphiques fait montrer que dans l'élaboration de la typologie des relations métonymiques, il est nécessaire de prendre en compte plusieurs points de vue. Ces relations métonymiques peuvent être de caractère:

a) référentiel, mis au jour par le principe de contiguïté et le rapport partie-tout;

b) métalinguistique («syntagmatique») où est visible la référence aux rôles sémantiques de la structure prédicative; la métonymie actancielle n'est pas réservée aux seuls dérivés ou composés. Dans les mots simples, comme par exemple *golf*, nous retrouvons le même glissement /instrument de jeu/ – /lieu où l'on joue/;

c) pragmatique (situationnel) – les relations établies dans une situation donnée, comme nous l'avons vu dans l'exemple de *cache-misère*. Ces relations sont rarement lexicalisées et retenues par les catachrèses.

La séparation des mots simples des mots polymorphiques n'a pas attribué à ces derniers des relations métonymiques exclusives. Elle a seulement permis de séparer ce qui revient à la métonymie et à la formation des mots dans la dénomination d'une propriété.

BIBLIOGRAPHIE

- BONHOMME, M. (1987): *Linguistique de la métonymie*, Berne–Franckfort: s.Main–New–York–Paris: Peter Lang.
- CORBIN, D. (1987): *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique*, Tübingen: Niemeyer.
- CORBIN, D./CORBIN, P. (1991): «Un traitement unifié du suffixe *-ier(e)*», dans *Lexique*, 10, P.U.L., pp. 61-146.
- DUBOIS, J. (1962): *Étude sur la dérivation suffixale en français moderne et contemporain*, Paris: Larousse.
- GRZEGORCZYKOWA, R. (1988): «Problem derywatów i wyrazów polisemicznych w opisie słownikowym», dans W. LUBAŚ (réd.), *Wokół słownika współczesnego języka polskiego*, t. I, pp. 63-78.
- JAKOBSON, R. (1956): «Two Aspects of Language and Two Types of Aphasic Disturbances», dans R. JAKOBSON/M. HALLE, *Fundamentals of Language*, Gravenhage. Przekład na język polski (1989): «Dwa aspekty języka i dwa typy zakłóceń afatycznych», dans R. JAKOBSON, *W poszukiwaniu istoty języka*, Warszawa: PIW, t. I, pp. 150-175.

- KITTAY, E. (1987): *Metaphor: Its Cognitive Force and Linguistic Structure*, Oxford: Clarendon Press.
- KLEIBER, G. (1990): «Sur la définition sémantique d'un mot – Les sens uniques conduisent-ils à des impasses?», dans J. CHAURAND/F. MAZIÈRE, *La définition*, Actes du Colloque *La définition* organisé par CELEX à Paris, le 18 et le 19 novembre 1988.
- KLEIBER, G. (1992): «Mais qui donc est sur l'étagère de gauche? ou Faut-il multiplier les référents?», dans *Travaux de linguistique et de philologie*, XXX, pp. 107-124.
- LANGACKER, W. R. (1987): *Foundation of Cognitive Grammar*, 1, Stanford: Stanford University Press.
- LANGACKER, W. R. (1993): «Reference-Point Constructions», dans *Cognitive Linguistics*, 4, pp. 1-38.
- LANGACKER, W. R. (1995): *Wykłady z gramatyki kognitywnej (Kazimierz nad Wisłą, grudzień 1993)*, Lublin: Wydawnictwo UMCS.
- MARTIN, R. (1985): «Notes sur la logique de la métonymie», dans *Mélanges Larthomas*, pp. 296-307.
- MARTIN, R. (1993): *Pour une logique du sens*, Paris: PUF.
- ŚLIWA, D. (1994): «Structures dénominatives des objets usuels», dans *Roczniki Humanistyczne*, XLII, 5, pp. 113-138.
- ŚLIWA, D. (1995), «Quel est le sens des suffixes des noms déverbaux?», dans *Roczniki Humanistyczne*, XLIII, 5, pp. 51-79.

METONIMIA W SŁOWOTWÓRSTWIE

NA PRZYKŁADZIE NAZW PRZEDMIOTÓW UŻYTKOWYCH

S t r e s z c z e n i e

Celem artykułu jest refleksja nad miejscem metonimii – dwóch różnych sposobów nazywania cechy przedmiotu – w słowotwórstwie na przykładzie nazw przedmiotów użytkowych w języku polskim i francuskim.

W pierwszej części omawiane są wspólne dla słowotwórstwa i metonimii zasady, jakimi są styczność (*contiguïté*) w obrębie pewnej całości oraz zogniskowanie (*focalisation*) jednego elementu. W drugiej części uwaga koncentruje się na miejscu metonimii w derywatach i złożeniach z uwagi na to, że może ona zaistnieć bądź przez uruchomienie środków słowotwórczych, na poziomie podstawy słowotwórczej, bądź po utworzeniu nowego wyrazu, na poziomie derywatu lub złożenia, funkcjonującego jako nowa samodzielna jednostka językowa, poddawana na nowo procesom metonimii.

Artykuł zamyka propozycja ujęcia kilku różnych kryteriów przy ustalaniu typologii relacji metonimicznych oraz konkluzja, iż nie ma relacji metonimicznych zarezerwowanych wyłącznie dla derywatów czy też złożzeń.